



S.M.D.R.A.

Arrondissement d'Argelès-Gazost

Natura 2000



Site Natura 2000 « Gaves de Pau et de Cauterets (et Gorges de Cauterets) »

COMPTE RENDU DU 2^{ème} COMITE DE PILOTAGE DU 17/12/2008

Présent(e)s:

Mme ROULAND-BOYER, Sous-Préfète de l'arrondissement d'Argelès-Gazost

Mme CARRERE, Présidente du Comité de Pilotage et Maire de Lau-Balagnas

Mme NADAU, Mairie de Saligos

Mme. COTTEREAU, Mairie Soulom

M. CAMON, Mairie de Préchac

M. HELINE, Mairie de Préchac

M. PAMBRUN, Mairie d'Ayros-Arbouix

M. CARROT, Mairie de Lugagnan

M. DE LA PANOUSE, Mairie de Lugagnan

M. LUBY, Mairie de Viscos

M. NOGUR, Mairie de Villelongue

M. PEREIRA, Mairie de Pierrefitte-Nestalas

M. BEL, Mairie de Pierrefitte-Nestalas et SYMIHL

M. DUMONT, SYMIHL

M. BORDEROLLE, SIVOM du Pays Toy

M. FILY, DDAF 65

M. HAURET-CLOS, AAPPMA Lourdes et le Lavedan

M. PICOU, AAPPMA de Pierrefitte-Nestalas

M. LARROCH, AAPPMA Argelès-Gazost

M. LOUSTAU, AAPPMA Cauterets

M. SCHU, Association de Défense du Gave de Pau

M. FAREOU, Association St Hubert Club Lourdais

Mme ROST, Association Davantaygue devant l'Eau

M. POUHEYDEBAT, Association Départementale des piégeurs 65

M. BENUCHI, Société de Chasse de Diane de St Savin

M. St AGNE, Comité Département de Canoë-Kayak 65

M. PRUD'HOMME, Conservatoire Botanique Pyrénéen

M. POMAREZ, Pisciculture de Lau-Balagnas

M. VILLEMUR, EDF

M. COUGOULAT, SHEM

M. THION, Fédération Départementale de Chasse 65

M. DUPLAN, HPTE CATER

Mme NOBLE, AREMIP

M. PARDE, AREMIP

Mme BARTHIER, AREMIP

M. BARRACOU, MIGRADOUR

Mme PERONY, MIGRADOUR

Mlle SAZATORNIL, SMDRA

Mlle DUROT, SMDRA

Excusé(e)s :

M. MALVY, Président du Conseil Régional de Midi Pyrénées
M. AZAVANT, Conseiller Général du canton d'Argelès-Gazost, Président du Syndicat Mixte du Pays des Vallées des Gaves et Présidents du Comité de Rivière
Mme MASSON, Agence de l'Eau Adour-Garonne
M. CUENDE, Institution Adour
Mme. CASTELBOU, DIREN Midi-Pyrénées
Le Directeur de la DDASS
Mme ARTIGUES, Mairie de Lourdes
M. CERUTTI, Représentant des petits exploitants hydroélectriques

Ordre du jour de la séance :

- Rappel du contexte
- Présentation du diagnostic humain
- Présentation du diagnostic écologique
- Méthodologie de validation de l'état initial
- Méthodologie de travail pour la 2nde phase
- Questions diverses

INTRODUCTION

Mme CARRERE, Maire de Lau-Balagnas et Présidente du Comité de Pilotage (COFIL), ouvre la séance de ce second COFIL du site Natura 2000 « Gaves de Pau et de Cauterets » en remerciant l'ensemble des participants et en excusant le retard de Mme ROULAND-BOYER, sous-préfète de l'arrondissement d'Argelès-Gazost.

Elle rappelle que le 5 juin 2008 s'est tenu le premier COFIL dont l'objet était la présentation des prestataires chargés des inventaires écologiques, l'AREMIP et MIGRADOIR, de la méthodologie de travail et des moyens de communication. Depuis cette dernière réunion, l'AREMIP et MIGRADOIR ont réalisé les inventaires de terrain, la cartographie et la rédaction du diagnostic écologique. En parallèle, le SMDRA s'est chargé de consulter les acteurs afin d'élaborer le diagnostic humain.

Enfin, Mme CARRERE précise que ce second COFIL est une étape importante de la démarche avec la présentation de l'état initial du site puis laisse la parole à Mlle SAZATORNIL, animatrice chargée de l'élaboration du DOCOB au sein du SMDRA.

PRESENTATION GENERALE DU SITE

Mlle SAZATORNIL décrit rapidement le contenu de la première partie de l'état initial dédiée à la présentation générale du site (contexte géographique et administratif, caractéristiques physiques). Elle insiste sur les différents périmètres qui ont été défini dans le cadre de l'étude :

- le périmètre officiel de la Zone Spéciale de Conservation (ZSC) qui correspond au lit mineur des Gaves de Pau et de Cauterets ainsi qu'à trois zones plus élargies dans les gorges de Cauterets,
- le périmètre d'étude pour le diagnostic écologique qui prend en compte tous les habitats naturels en contact avec les Gaves afin de tenir compte d'une cohérence dans la fonctionnalité des milieux,
- un périmètre d'étude élargi pour le diagnostic humain de façon à recenser les activités situées à proximité immédiate et ayant une influence directe ou indirecte sur les cours d'eau et en particulier sur les habitats naturels et les espèces (tampon d'environ 200 m de part et d'autre du site).

Mlle SAZATORNIL présente ensuite les nombreux statuts de protection et les inventaires qui concernent le site : cours d'eau classé et réservé, parc national des Pyrénées, ZNIEFF, site classé et inscrit, arrêté de biotope, axe bleu et zone verte. Elle rajoute que parallèlement à Natura 2000, le Gave

de Pau et de Cauterets font également l'objet d'une gestion dans le cadre du SDAGE Adour-Garonne et du Contrat de Rivière Gave de Pau.

DIAGNOSTIC HUMAIN

Avant d'aborder les conclusions du diagnostic humain, Mlle SAZATORNIL rappelle la méthodologie de travail qui a été suivie par le SMDRA. La méthodologie utilisée s'est articulée autour de :

- synthèses bibliographiques de données existantes notamment issues du contrat de rivière Gave de Pau et des deux DOCOB du Parc National des Pyrénées, « Péguères, Barbat, Cambales » et « Gaube, Vignemale »,
- d'entretiens individuels ou en petits groupes de travail afin d'actualiser les données précédentes notamment pour les activités présentes sur le site,
- et de consultations téléphoniques pour les données ponctuelles.

Mlle SAZATORNIL précise que pour plus de clarté, les activités humaines ont été classées en 4 thèmes selon leur rapport à l'eau :

- prélèvements d'eau : hydroélectricité, prélèvements industriels et agricoles, thermalisme
- rejets d'eau : rejets industriels, agricoles et domestiques, thermalisme
- activités de loisirs : pêche, chasse, sports d'eaux vives, randonnées, tourisme
- autres activités pouvant impacter l'état des milieux : pastoralisme, travaux en rivières...

De plus, pour chaque activité, le risque d'impact sur le milieu et les enjeux identifiés, à ce stade de l'étude, sont précisés.

1. Prélèvements d'eau

Sur le site, 16 centrales hydroélectriques sont présentes. Contrairement au Gave de Cauterets, toutes les usines situées sur le Gave de Pau sont équipées de dispositifs pour la montaison (passe à poissons) plus ou moins efficaces. Pour la dévalaison, seules 9 sont équipées et peu de ces dispositifs sont efficaces : problème de débit d'attrait et d'espacement des grilles. Ces problèmes d'équipement du parc hydroélectrique entrave la libre-circulation des poissons migrateurs (arrêt ou ralentissement de la migration). Aussi, bien que les principaux soucis se situent dans les Pyrénées Atlantiques, des efforts restent à faire afin d'améliorer le franchissement de certaines centrales.

Une quarantaine d'entreprises ont été recensées en Vallées des Gaves, regroupées essentiellement sur Lourdes et Pierrefitte-Nestlas. Les trois principales industries sont Ferropem, Mitjavila et la blanchisserie des Gaves, toutes situées à Pierrefitte-Nestlas. Elles prélèvent 1 million de m³ d'eau par an ce qui représente environ 0,003 % du débit annuel du Gave de Pau.

De plus, sont présentées deux piscicultures privées, deux piscicultures fédérales et trois éclosiers fédérales. Une régulation des espèces piscivores est réalisée au niveau de ces établissements bien qu'elle soit peu organisée : lutte contre les oiseaux (héron, cormoran) et certains mammifères (vison d'Amérique, ragondin).

Les prélèvements agricoles sont faibles avec seulement 647 ha irrigués dans la vallée. Les prélèvements sont essentiellement situés sur Lourdes et le secteur d'Argelès-Gazost.

Enfin, quatre stations thermales réalisent des prélèvements, mais uniquement en eaux souterraines.

L'impact des prélèvements en eau paraît faible sur le site. Bien qu'aucun incident n'ait encore été déploré, il demeure important de sensibiliser les propriétaires par rapport au piégeage afin d'éviter tout risque de piégeage accidentel de loutre.

2. Rejets d'eau

Plusieurs rejets sont effectués dans les eaux des Gaves de Pau et de Cauterets.

Pour ce qui est des rejets domestiques, vingt stations d'épuration (STEP) sont recensées sur les 26 communes concernées par le site. Malgré quelques améliorations, de nombreux dysfonctionnements

persistent sur ces STEP puisque seules six présentent des performances correctes, six autres des résultats moyens (« *de petits travaux permettraient d'améliorer le fonctionnement de l'ouvrage* ») et les huit dernières des résultats médiocres (« *une amélioration de l'ouvrage nécessiterait d'importants travaux* »). De plus, les rejets provenant des dispositifs d'assainissement autonome peuvent occasionner des pollutions des eaux. Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) réalise le contrôle de ces installations sur tout l'arrondissement d'Argelès-Gazost. Enfin, deux refuges se situent à proximité immédiate du Gave de Cauterets : le refuge du Wallon et le chalet du Clôt. La réhabilitation de certain système dont celui de Wallon est en cours depuis 2002 et un suivi est actuellement mis en place par le PNP.

Les rejets industriels varient selon les activités des usines et sont suivis par la DRIRE. Les 2 établissements principaux qui utilisent l'eau du Gave pour leur fonctionnement (Ferropem, Mitjavila) sont équipés de dispositifs de décantation (refroidissement de la totalité de l'eau) ou de traitement (unité de détoxification) avant rejet dans la Gave de Pau.

Par ailleurs, d'anciennes exploitations émettent toujours des rejets plus ou moins polluants. Aussi, suite à la fermeture des mines de Penarroya en 1969, plusieurs études ont été menées. Le suivi des teneurs en métaux dans le Gave de Cauterets aval (en place depuis 2001) révèle des concentrations limitant fortement les potentialités biologiques du Gave.

Concernant les piscicultures, un établissement à production intensive est actuellement équipé d'un dispositif de filtration (Soulom) et celui de Lau-Balagnas en sera muni en juin 2009.

Une cinquantaine d'exploitants agricoles sont concernés par le site (exploitation interceptée par le périmètre ZSC) et la moitié est déjà engagée dans des mesures agro-environnementales notamment la prime herbagère agroenvironnemental (PHAE) visant à la préservation des prairies et au maintien de l'ouverture des espaces à gestion extensive.

Enfin, peu de données sont disponibles sur le thermalisme. De manière générale, les eaux non traitées sont rejetées dans le réseau hydrographique (Gaves ou affluents) alors que les eaux traitées notamment pour les bassins rejoignent le réseau d'assainissement des communes.

Ces rejets peuvent occasionner des pollutions organiques et métalliques. Aussi, des efforts restent à faire afin d'améliorer les performances des systèmes d'épuration et de limiter les apports agricoles.

3. Activités de loisirs

La vallée des Gaves est un site propice aux activités sportives de plein air, tant en période estivale qu'hivernale. Aussi, de nombreuses activités se côtoient les principales étant la pêche, les sports nautiques et la randonnée.

La pêche, très présente sur tout le site (environ 5 000 pêcheurs), est gérée par quatre Associations Agréées pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (AAPPMA). Une réglementation définit les espèces et les horaires de pêche ainsi que la taille des captures de salmonidés. De plus afin d'éviter la pêche accidentelle des jeunes saumons, la Fédération de Pêche informe et sensibilise les pêcheurs sur la ressemblance entre le tacon et la truite à l'aide de plusieurs moyens.

Concernant les sports nautiques, de nombreuses offres de services sont proposés au public : canoë, raft, hydrospeed.... En 2004, la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports estimait à 50000 le nombre d'embarcations, tout sport confondu. Les zones les plus fréquentées sont les parcours touristiques (plaines d'Argelès-Gazost et de Lourdes) et les parcours de haute-rivière pour les pratiquants confirmés.

Plusieurs circuits de randonnées sont recensés (St Pé-Lourdes, plaine d'Argelès, zone amont du Gave de Cauterets) dont certains sont également empruntés par les VVT et les cavaliers.

D'autres sports sont présents comme le ski au niveau de la station de Cauterets. On observe le développement récent des sports motorisés et notamment de l'activité quad sur le secteur d'Argelès-Gazost où des parcours illicites se sont organisés dans le Gave et sur des zones humides.

La chasse est aussi une activité bien présente sur l'ensemble du linéaire (14 associations et près de 1000 adhérents) sauf en zone Parc et la pression de chasse est régulière sur le site. Cette activité est une des méthodes de régulation des espèces nuisibles parallèlement au piégeage, notamment pour les rongeurs.

Enfin, pour répondre à ces différentes activités et satisfaire les usagers, de nombreux équipements ont été développés en vallée des Gaves : quatre campings en bordure du site et de nombreuses aires de stationnement.

Les impacts que peuvent engendrer ces activités sont divers :

- Détérioration des berges et de la ripisylve,
- Perturbation des espèces animales,
- Pêche accidentelle de jeunes saumons,
- Piégeage accidentel d'espèces protégées.

Afin de limiter ces impacts, il serait intéressant de sensibiliser les usagers et les professionnels et d'améliorer les équipements touristiques.

4. Autres activités

D'autres activités sont également présentes sur le site.

Le pastoralisme ne concerne que la partie amont du gave de Cauterets où les troupeaux se concentrent au niveau de deux zones principales : plateau du Clot et du Marcadau.

Le site Natura est bordé par cinq forêts publiques gérées par l'Office National des Forêts (ONF). Elles représentent 4 500 ha mais seuls 68 ha sont inclus dans le site Natura, essentiellement au niveau des gorges de Cauterets.

Dans le cadre du Contrat de Rivière Gave de Pau, plusieurs actions sont menées : amélioration de la qualité des eaux, de l'état physique des cours d'eau, prévention des risques de crues, mise en valeur de l'environnement et communication. Le site Natura est concerné par trois brigades vertes :

- la Commission Syndicale de la Vallée de Barèges (en pays Toy),
- le Syndicat Mixte du Haut-Lavedan sur les vallées d'Argelès-Gazost et de Cauterets
- le SIVOM du canton de Lourdes-Est sur le Pays de Lourdes.

Elles ont pour missions l'entretien et la restauration des cours d'eau, le traitement des atterrissements, des embâcles, des décharges sauvages et des espèces indésirables...

Bien que ces actions visent à améliorer les milieux, de mauvaises interventions peuvent lui être préjudiciables. Aussi, il semble important d'instaurer des préconisations d'usages lors des travaux en rivière tout en sensibilisant les techniciens rivières et les propriétaires.

5. Conflits d'usages et attentes des acteurs

Dans l'ensemble, peu de conflits d'usages ont été mentionnés sur le site. Seule la cohabitation entre les sports motorisés et les autres activités telles que la pêche ou la randonnée peut devenir problématique sur le secteur d'Argelès-Gazost. Une convention d'usage a été passée entre les pêcheurs et les kayakistes afin d'organiser les deux activités dans le temps et l'espace. Concernant l'attente des différents acteurs, tous souhaitent poursuivre leur activité actuelle sur le site.

6. Projets en développement

Dans le cadre de l'avenant 2008-2010 du Contrat de Rivière Gave de Pau, de nombreux projets sont planifiés comme l'amélioration de la circulation des poissons migrateurs sur huit centrales (Couscouillet, lac des Gaves...), des travaux de dynamique fluviale entre Villelongue et Argeles (seuils, protection de berges)...

De plus, la mise en œuvre des DOCOB « Péguères, Barbat, Cambales » et « Gaube, Vignemale » du PNP prévoit notamment le suivi des effluents du refuge du Wallon et le suivi de la population de Desman.

Parallèlement, plusieurs collectivités envisagent, entre autres, de créer des sentiers de randonnées en bordure de gave ou de réaliser des travaux d'assainissement et de protection de berges.

Les impacts potentiels de ces projets peuvent être très variés et dépendent de la nature du projet ainsi que des modalités de réalisation. Ainsi, selon l'importance et l'impact potentiel des projets, ils pourront être soumis à des études d'incidences afin de définir d'éventuelles mesures nécessaires pour réduire ou supprimer les impacts néfastes aux milieux et aux espèces.

DIAGNOSTIC ECOLOGIQUE

1. Habitats naturels

Mme NOBLE rappelle brièvement la méthodologie de travail qui a été suivie par l'AREMIP pour réaliser le diagnostic des habitats naturels : pré-tracé des polygones de végétation homogène, caractérisation sur le terrain de tous les habitats naturels puis étude et analyse des habitats d'intérêt communautaire. Elle indique que le site héberge une grande diversité d'habitats avec :

- 30 habitats d'intérêt communautaire décrits alors que seuls 4 étaient précisés dans le bordereau initial : 7 d'eaux stagnantes et courantes, 11 de landes, pelouses et prairies, 3 de sources et tourbières, 5 d'éboulis et de parois rocheuses et 4 de forêts,
- dont 6 considérés comme prioritaires (soulignés dans la liste ci-dessous).

La liste des habitats d'intérêt communautaire identifiés est la suivante :

- **Eaux stagnantes :**
 - 3130 Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation du *Littorelletalia uniflorae* et ou du Isoëto-Nanojuncetea
 - 3140 Eaux oligo-mésotrophes calcaires avec végétation benthique à characées *Charetea fragilis*
 - 3150 Lacs eutrophes naturels avec végétation de l'*Hydrocharition*
- **Eaux courantes :**
 - 3220 Rivière alpine à végétation ripicole herbacée Rivière alpine à végétation ripicole ligneuse à *Salix eleagnos*
 - 3240 Végétation flottante de renoncules des rivières submontagnardes et planitiaires
 - 3260 Rivières avec berges vaseuses avec végétation du *Chenopodion rubri* et du *Bidention*
- **Landes, corniches et pelouses :**
 - 4030 Landes sèches européennes
 - 4060 Landes alpines et boréales
 - 5110 Formations stables à Buis sur corniches calcaires (*Berberidion* p.p.)
 - 6110 Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles (*Alyso-Sedion albi*)
 - 6170 Pelouses calcaires alpines et subalpines
 - 6210 Pelouses sèches semi-naturelles et facies d'embroussaillage du *Festuco Brometalia*
 - 6220 Parcours substeppiques de graminées et annuelles du *Thero-Brachypodietea*
 - 6230 Formations herbeuses à Nard (et groupements apparentés) sur substrats siliceux des zones montagnardes
- **Prairies :**
 - 6430 Mégaphorbiaies hydrophiles et ourlets planitiaires et montagnards
 - 6510 Prairies maigres de fauche de basse altitude
 - 6520 Prairies maigres de fauche de montagne

■ **Tourbières et sources :**

- 7220 Sources pétrifiantes avec formation de tufs (*Cratoneurion*)
- 7230 Tourbières basses alcalines
- 7140 Tourbières de transition et tremblante

■ **Eboulis, parois et rochers :**

- 8110 Eboulis siliceux montagnards
- 8130 Eboulis ouest-méditerranéens et thermophiles
- 8210 Pentes rocheuses calcaires végétalisées
- 8220 Pentes rocheuses siliceuses végétalisées
- 8230 Roches siliceuses à végétation pionnière du Sedo Scleranthion ou Sedo albi-Veronicion dillenii

■ **Forêts :**

- 9150 Hêtraies calcicoles médio-européennes du *Cephalanthero-Fagion*
- 9180 Forêts de ravins du *Tilio-acerion*
- 91EO Forêts galeries de saules blancs et Forêts alluviales à Aulne glutineux et Frêne (*Alno-Padion*)
- 9430 Forêts montagnardes à subalpines à *Pinus uncinata*

M. PARDE décrit les habitats les plus caractéristiques relevés sur le site.

Les **eaux stagnantes à végétation du *Littorelletalia uniflorae*** (3130) présentent des formations à rubaniers et joncs bulbeux colonisant des petits lacs tourbeux de haute altitude. Elles sont associées à des complexes tourbeux, bordées notamment de tourbières tremblantes (DH. 7140) et de bas-marais. Ces eaux oligotrophes sont le seul habitat pour le rubanier de Bordère (endémique des Pyrénées). Elles ne sont recensées que sur Cauterets (Marcadau à partir du plateau du Cayan) : végétation en mélange de 5,6 ha représentant 0,53% du site. D'une forte valeur patrimoniale, son état de conservation est bon.

Les habitats de **rivière alpine à végétation ripicole herbacée** (3220) s'observent en formations discontinues de plantes d'éboulis et de montagne (Réséda glauque, Gypsophile rampant, Linaire des Alpes, ...), liées à une dynamique fluviale forte avec des bancs de graviers remaniés. Si la dynamique des crues diminue, la prairie humide et les arbres supplantent l'habitat. Cet habitat représente 2,66% du site (11,75 ha en mélange et 16,4 ha pur) et colonise les bassins du Gave de Pau en amont du Lac des Gaves et de Cauterets surtout en amont du Pont d'Espagne. Dans un état de conservation bon à moyen, ces rivières présentent une forte valeur patrimoniale pour les formations de basse altitude.

Les **rivières alpines avec végétation ripicole ligneuse à Saule drapé** (3240) s'observent davantage sous forme de saules buissonnants (Saule drapé et S. pourpre) liées à des situations de dynamique fluviale forte où le cours est régulièrement remanié. Lors des montées d'eau, les saules drapés se couchent sous les eaux puis se redressent à la décrue. Si la dynamique des crues diminue, des arbres plus hauts s'implantent et cet habitat disparaît. Le Saule drapé est bien représenté sur le Gave de Gavarnie (de Sassis à Chèze) et dans la partie amont du bassin d'Argelès, plus devient plus ponctuel en aval. Se distinguent une végétation en mélange de 7,13 ha (soit 0,67%) et une végétation pure de 2,8 ha (soit 0,26%). D'un fort intérêt patrimonial (associé à 3220), ces rivières souffrent souvent d'une absence de prise en compte dans la gestion des rives et présentent donc un état de conservation médiocre à moyen.

Les **herbiers de renoncules** (3260) peuvent être constitués de différentes espèces, renoncules aquatiques, mousses aquatiques et callitriches. Ils sont présents dans les zones de réchauffement des eaux (bassins exposés au soleil au dessus de Cauterets) et partout en aval du Lac des Gaves. Cet habitat semble favorisé dans certaines mesures par des situations eutrophisantes naturelles ou artificielles. Dans un état de conservation bon à moyen, sa gestion peut parfois être problématique. La valeur patrimoniale ces herbiers est variables selon la diversité des espèces le composant. Ils occupent 37,5 ha du site en formation pure (3,55%) et 71,61 ha en mélange (6,77%).

L'habitat de **corniches à Buis (5110)** est stable et constitué d'arbustes (buis dominant, amélanchier, mancienne, troène,...) sur des rochers compacts et secs défavorables à l'implantation d'arbres. Il est présent sur les escarpements rocheux de rive gauche entre Lourdes et Aspin en Lavedan et sur une partie des gorges de Luz St Sauveur. Il forme des complexes avec les habitats secs et rocheux (pelouses, dalles, parois, éboulis, ...) environnants : 5,28 ha soit 0,5% du site. Son état de conservation semble bon mais la valeur patrimoniale associée dépend de l'état du complexe de rochers et pelouses environnants.

Les **mégaphorbiaies** (6430) correspondant à des formations originales intéressantes avec de hautes herbes très denses sur substrat humide permanent (formations en nappes exclues). Deux types ont été observés : des mégaphorbiaies montagnardes, ponctuelles ou linéaires, localisées en amont de Soulom et plus particulièrement au niveau du Marcadau et des mégaphorbiaies riveraines avec Liseron des haies, Phalaris, Reine des prés...dans la partie aval du site (bois de Lourdes). Cet habitat est sensible aux plantes invasives, aux modifications du régime des eaux et à l'excès de pâturage. Bien conservé en altitude avec une forte valeur patrimoniale associée aux types montagnards, son état de conservation devient très variable sur le reste du territoire. Il occupe 10,8 ha du site dans sa forme pure (0,02%) et 23,3 ha en mélange (2,2%).

L'habitat de **pentcs rocheuses calcaires végétalisées** (8210) s'observe sur les parois calcaires hébergent divers ensembles de végétation de types frais et humides ou chauds et secs qui colonisent les fissures et les vires. On rencontre de façon discontinue des parois de ce type en bord de gave de 310 m à 2400 m. On compte un type de haute altitude avec la violette à deux fleurs et le *Cystopteris fragile*, voire le *Réséda glauque* (endémique) et plusieurs types d'altitudes plus basses avec notamment le *Scolopendre* ou l'*Asplénium trichomanès*. L'état de conservation de cet habitat est bon malgré un problème d'aménagement de voies au niveau de Lourdes. Selon les sites, la valeur patrimoniale varie de moyenne à forte. Il occupe 4,6 ha du site en habitat pur (0,43%) et 34,6 ha en mélange (3,27%).

Deux types d'habitats sont recensés dans les **forêts alluviales à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior*** (91E0) : boisement de frênes et aulnes et boisement à saules blancs. Leur caractère inondable doit être attesté par la présence de plantes hygrophiles en sous-bois, avec une difficulté liée à l'existence de formations mixtes. Ces formations tendent à être fortement polluées par des peuplements envahissants de clones peupliers et d'aulnes blancs. Ces peupliers noirs, bien présents sur le site, constituent une formation intéressante qu'il faudra prendre en compte dans le DOCOB. Ces forêts sont bien répandus à l'aval de Soulom et sur le bassin de Luz : 59,72 ha en formations pures soit 5,65% du site et 25,1 ha en mélange soit 2,37%. Ces milieux ont largement diminué (aménagements routiers) mais certaines formations sont restées en bon état. La valeur patrimoniale de ces forêts est forte si elles sont intégrées dans un complexe d'habitats ripicoles.

Les forêts de ravin (9180) se sont installées sur des pentes fortes et des substrats instables grâce à un type d'enracinement adapté. Composées d'érables, de frênes ou de tilleuls, espèces pionnières avec une strate herbacée variée, ces forêts sont assez fréquentes sur le site en rebord de terrasses instables à l'aval (St-Pé, Lourdes) et sur les flancs des gorges en aval de Cauterets et de Luz : 30 ha soit 2,86% du site en formation pure et 37,5 ha soit 3,5% en mélange. Leur état de conservation paraît bon à moyen (colonisation par des arbres allochtones) et leur valeur patrimoniale est assez forte.

Enfin les **forêts montagnardes à subalpines à *Pinus uncinata*** (9430) représentent des habitats naturels, installés en haute montagne dans des milieux froids et lumineux. Ils sont composés de pins à crochets sur buissons de rhododendrons, parfois mélangés de mégaphorbiaies en bord de Gave et de pelouses à Nard. Cet habitat n'est présent qu'en vallée de Marcadau (0,34 ha en habitat pur soit 0,03% et 9,52 ha soit 0,9% du site) où son état de conservation semble bon avec une forte valeur patrimoniale associée.

2. Faciès d'écoulement

Après la présentation de ces habitats, M. BARRACOU expose tout d'abord le travail réalisé par MIGRADOUR sur les faciès d'écoulement. Il rappelle quelques définitions et la méthodologie

utilisée : travail de terrain mené sur les secteurs à enjeux piscicoles selon le protocole de MALAVOI (1989). Ces inventaires ont permis d'identifier huit types de faciès : deux faciès lenticques (vitesse de courant nulle ou très faible) et six faciès lotiques (vitesse d'écoulement plus importante et mesurable). Ces habitats sont les suivants.

Faciès lenticques :

- **Pool** : secteur de profondeur importante avec des zones refuges pour les poissons à l'étiage,
- **Profond** : zone de transit ou de repos, favorable au réchauffement de l'eau et souvent situées en amont des retenues et des barrages.

Faciès lotiques :

- **Courant profond** : lame d'eau importante avec des turbulences de surface et souvent des veines d'écoulement préférentielles sur un lit dissymétrique,
- **Plat** : section horizontale du lit présentant des profondeurs et des vitesses faibles avec des zones de refuge en sous berges et sur embâcles,
- **Radier** : lame d'eau faible avec une granulométrie hétérogène représentant des habitats favorables aux jeunes salmonidés,
- **Rapide** : section présentant une rupture de pente avec accélération du courant, granulométrie hétérogènes avec blocs, propice aux jeunes salmonidés,
- **Escalier – cascade** : succession de cascades et fosses de dissipation,
- **Chute** : cascade avec hauteur de chute importante précédée d'un long secteur d'accélération du courant.

3. Espèces faunistiques

M. BARRACOU poursuit son exposé en précisant la méthodologie d'étude de la faune piscicole (pêches électriques, données bibliographiques, inventaire ONEMA, Fédération de Pêche des Hautes-Pyrénées et MIGRADOUR). Il fait ensuite un point sur les différents plans de gestion existants et concernant le site :

- **Plan de gestion des poissons migrateurs** : de portée locale (bassin de l'Adour et cours d'eau côtiers), il concerne toutes les espèces amphihalines. Le plan 2008-2012 est en cours de signature (préfet de région aquitaine).

- **Plan français de mise en œuvre des recommandations de l'Organisation de Conservation du Saumon de l'Atlantique Nord (OCSAN)**, spécifique au Saumon atlantique. Les Etats signataires l'Union européenne, le Groenland et les Iles Féroé (Danemark), la Norvège, l'Islande, la Fédération de Russie, le Canada et les États Unis d'Amérique.

- **Plan national Anguille** concerne les états membres de l'Union Européenne. Il se décline en plans locaux sur les territoires des Comité de Gestion des Poissons Migrateurs (COGEPOMI) et intervient sur l'ensemble des causes de perturbation de l'Anguille européenne.

M. BARRACOU précise ensuite les principales caractéristiques des espèces piscicoles d'intérêt communautaire recensées : Saumon, Chabot, Lamproie de Planer et Ecrevisse à pattes blanches.

Le **Saumon Atlantique** s'observe naturellement en aval de Lourdes (frayères jusqu'à l'amont de Peyrouse) et des alevinages sont réalisés en aval du barrage d'Agos-Vidalos. Jusqu'en 2003, en moyenne 40 000 alevins étaient déversés tous les ans sur le bassin du Gave de Pau ; depuis ce chiffre est en moyenne de 600 000. D'après l'étude des faciès d'écoulement, l'ensemble de la partie cartographiée présente des potentialités d'habitats pour l'espèce. Les frayères de Saumon s'observent essentiellement en sortie de plat et en entrée de radier. Les principales menaces identifiées sont l'aménagement des Gaves (rupture continuité écologique), la dégradation du milieu (colmatage frayères, eutrophisation) et les perturbations hydromorphologiques. Les principaux obstacles à la migration se situent dans le département des Pyrénées-Atlantiques au niveau du barrage de Sapso (Orthez) où une 2^{ne} passe est prévue pour 2009 et de Heid (Bizanos) où une 2^{nde} passe est en cours de réalisation.

Le **Chabot** n'a été observé qu'en aval de Pierrefitte et sa population présente une faible densité. Ces résultats sont relatifs car la méthode d'étude par pêche électrique est peu adaptée pour cette espèce. Les principales menaces sont la dégradation du milieu (colmatage des fonds, eutrophisation), les perturbations hydromorphologiques et l'écotoxicologie (accumulation de polluants dans les sédiments et micro organismes).

La Lamproie de planer n'a été trouvée que sur St-Pé-de-Bigorre mais sa présence est probable en aval de Lourdes. Les principales menaces sont l'écotoxicologie et l'aménagement des cours d'eau (rupture continuité écologique).

Enfin, aucune donnée de présence avérée d'Ecrevisse à pattes blanches n'est disponible sur les Gaves de Pau et de Cauterets. Cependant, elle a été trouvée sur le ruisseau de Peyrey (affluent du Bergons) et, au moins, quatre affluents présentent des potentialités pour cette espèce. Les principales menaces sont l'altération physique des cours d'eau, l'écotoxicologie et les menaces biologiques.

M. PARDE reprend la parole pour décrire les autres espèces animales recensées sur le site : mammifères, insectes et amphibiens. Il fait un bref rappel de la méthodologie utilisée : prospections de terrain et recueil de données.

Il est difficile d'établir précisément la situation du **Desman des Pyrénées**, insectivore amphibie pourtant emblématique sur le site. En 1976, il est signalé sur le Gave de Cauterets, au Pont d'Espagne, et sur le Gave de Pau à Sassis et Argelès (Richard et al.). Entre 1970 et 1998, il est observé dans le sous-bassin du Gave de Pau depuis les hauts vallons jusqu'à Argelès avec des « trous », entre Cauterets et Pierrefitte et sur le Gave de Pau au nord de Pierrefitte (Bertrand et PNP). Plus récemment (1999, 2005) il a été observé sur des affluents du Gave de Pau (PNP et AREMIP) et au Marcadau. Il est sensible aux aménagements qui affectent ses proies (modification du débit et discontinuité du cours, relargage de sédiments) et les berges (endiguements...) ainsi qu'à la qualité de l'eau. Certains ouvrages qui induisent un cours forcé constituent des pièges pour les individus.

La **Loutre d'Europe** est présente sur l'ensemble du site, revenue depuis 1998, après en avoir disparu dans les années 60 (données PNP). Les secteurs aval du bassin seraient les plus fréquentés en dehors des gorges et des secteurs de haute montagne qui ont davantage une vocation de passage occasionnel ou saisonnier (P. Llanes PNP). Elle est menacée par les pollutions qui contaminent ses proies et surtout les altérations physiques des milieux (simplification du cours, élimination des buissons riverains) ainsi que par les collisions avec les voitures (en cas d'ouvrages inadaptés à sa circulation).

L'**Euprocte** est un amphibien endémique des ruisseaux pyrénéens, observé dans la haute vallée du Marcadau (données Parc National) et à Soulom (donnée AREMIP). C'est une espèce sensible dont les populations ont souvent des effectifs peu importants et occupent en général des ruisseaux isolés et des rivières souterraines. Les aménagements, réductions de débit, perturbations du régime naturel du cours ou pollutions diffuses ainsi que les lâchers sur-densitaires de poissons auraient un impact négatif sur son existence.

Concernant les **chauves-souris**, deux à trois types sont présents dont huit sont classées dans l'annexe 2 de la Directive Habitat. Ces espèces sont : Barbastelle, Murin à oreilles échancrées, Murin de bechstein, Petit/Grand murin, Petit et Grand rhinolophes, Rhinolopohe euryale. Il s'agit d'espèces strictement sylvoles, des cavernicoles et des espèces habitants les bâtiments. La rivière ou les plans d'eau constituent pour la plupart un milieu indispensable pour s'abreuver, pour chasser des insectes sur l'eau, dans la ripisylve ou sur les prairies naturelles attenantes.

Deux espèces **d'insectes liés aux vieux arbres** et au bocage ont été recensées.

- Lucane cerf-volant : la larve occupe l'appareil racinaire, les souches des feuillus morts ou sénescents. Observés à Lourdes, au Saillet de Lau-Balagnas, Bôo et Saligos, ils ont une vie larvaire de 3 à 4 ans, passée dans le bois, pour une vie aérienne (à l'état adulte) de quelques semaines.
- Grand capricorne : sa larve vit exclusivement dans le bois des chênes.

Le maintien de ces deux espèces est lié à la préservation des espaces bocagers et des vieux arbres feuillus âgés ou dépérissants (vieux chênes pour le grand capricorne, qui est dans une situation plus précaire).

M. PARDE conclut en indiquant que l'état des lieux a permis de mettre en évidence la grande diversité des milieux rencontrés (30 habitats d'eaux courantes et stagnantes, habitats boisés, pelouses et prairies, rochers surplombant la rivière, ...) sur le site qui accueille également un nombre important d'espèces de faune de la Directive Habitats (17 espèces recensées).

Mlle SAZATORNIL finit l'exposé en précisant deux points.

METHODOLOGIE DE VALIDATION DE L'ETAT INITIAL

- Remarques prises en compte jusqu'au 30 janvier 2009
- Mise en ligne du document corrigé le 10 février
- Recueil des dernières remarques jusqu'au 20 février avant validation
- Mise en ligne du document définitif le 27 février et envoi de cette version validée sous CD-ROM aux membres du COPIL

METHODOLOGIE DE TRAVAIL POUR LA SECONDE PHASE : ENJEUX ET OBJECTIFS

Dans un premier temps, deux groupes de travail travailleront sur la définition enjeux et objectifs de gestion. Ces groupes pourront évoluer en fonction du travail réalisé.

Groupe 1 « Sports et loisirs »

- Chasse, Pêche,
- Canoë, Baignade, Randonnée,
- Camping, Aire repos/loisir
- Expert Faune/Flore/Environnement

Groupe 2 « Autres usages de l'eau »

- Hydroélectricité/barrage
- Prélèvements : industrie, pisciculture
- Rejets : domestiques, industriels, agricoles, piscicultures
- Extraction granulats
- Expert Faune/Flore/Environnement

QUESTIONS DIVERSES

M. THION considère que le risque de piégeage accidentel d'animaux protégés par les piègeurs d'espèces nuisibles est trop mis en avant dans le rapport et dans l'exposé. M. PARDE rajoute que l'impact provenant du trafic routier (incidence du salage des routes et risque de collision) sur la loutre n'a pas été précisé dans le rapport. Mlle SAZATORNIL assure que des recherches seront menées sur ces points afin de les intégrer au rapport d'état initial final.

M. SCHU s'interroge sur les causes du développement des renoncules aquatiques sur le site. Il ajoute que cette espèce a envahi le Gave de Pau en amont de la centrale hydroélectrique d'Agos et craint que cette prolifération ne devienne problématique. M. PARDE précise que le développement des renoncules peut être dû aux rejets domestiques dans les Gaves et que ce point sera abordé dans la suite de l'élaboration du DOCOB. M. PRUD'HOMME ajoute qu'il est important de ne pas confondre les espèces invasives de Midi-Pyrénées (Renouée du Japon, Buddleias...) et les espèces autochtones de la région telles que les renoncules.

M. FAREOU demande si les barrages des centrales hydroélectriques sur les Gaves sont franchissables par les saumons. M. BARRACOU indique que les problèmes les plus importants se situent dans le

département des Pyrénées-Atlantiques mais que des travaux sont actuellement en cours afin d'améliorer la libre circulation au niveau de plusieurs usines.

M. FAREOU, appuyé par M. SCHU, s'inquiète de l'importante prédation des Cormorans et des Hérons sur les populations piscicoles (salmonidés). M. FILY rappelle que Natura est une démarche progressive. L'étape actuelle de cette démarche (1^{ère} étape) est la présentation de l'état initial du site. La seconde étape sera l'analyse de ce diagnostic et la définition des objectifs de gestion et des enjeux. A l'occasion de cette seconde étape, la problématique de préservation avec les différentes menaces du Saumon sera étudiée.

M. PAMBRUN s'interroge sur les contraintes imposées par Natura 2000 dans le cadre d'un projet de développement d'une zone industrielle. Mlle SAZATORNIL répond qu'en fonction de la nature et de l'importance du projet, une étude d'incidence pourra être nécessaire afin d'évaluer les impacts potentiels du projet sur les habitats et les espèces d'intérêt communautaire et de définir d'éventuelles mesures pour réduire, supprimer ou compenser ces impacts. M. FILY ajoute que ce dossier n'est qu'une contrainte administrative supplémentaire puisque qu'actuellement dans le cadre de tels projets sont déjà prise en compte les espèces protégées dans le cadre des études d'impact ainsi que les milieux aquatiques avec les dossiers loi sur l'eau.

M. THION demande si le périmètre du site Natura a été élargi. M. FILY rappelle que dans le cadre du diagnostic initial plusieurs périmètres d'étude ont été définis comme précisé ultérieurement par Mlle SAZATORNIL. Il précise que, dans la suite de l'élaboration du DOCOB, des propositions d'élargissements du périmètre officiel de la ZSC pourront être envisagées. Dans tous les cas, ces propositions seront soumises au COPIL pour validation.

M. PRUD'HOMME indique que l'état initial des habitats naturels réalisé par l'AREMIP a été validé par le Conservatoire Botanique Pyrénéen. Seuls quelques points sont encore en cours de discussion et de validation. M. FILY s'interroge sur l'évolution des habitats naturels puisque seuls cinq habitats étaient recensés dans le Formulaire Standard de Données (FSD) et que le travail de l'AREMIP a permis d'en déterminer trente. M. PRUD'HOMME répond que cette différence est due à l'important effort de prospection de terrain entrepris par l'AREMIP.

L'estimation du nombre de Loutre sur le site Natura a également été abordée par l'assemblée. M. PARDE indique que l'appréciation de la population de Loutre est très difficile car l'étude de terrain de cette espèce est basée sur la recherche d'excréments (épreintes et marques mucilagineuses) et de traces d'individus. Sur le site, on peut penser que la population s'élève à plus d'une dizaine d'individus.

CONCLUSION

Mme CARRERE remercie les intervenants de leur prestation et les participants à la réunion de leur attention. Elle souligne que les conclusions de la réunion et le diaporama diffusé seront mis en ligne sur le site internet du SMDRA.

Rédaction : Hélène SAZATORNIL
Animatrice Natura 2000, SMDRA

Vu : Maryse CARRERE
Présidente du Comité de Pilotage

